

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Éclairage

Olivia Dufour

Il y aura bien une réforme des seuils d'audit

DOCTRINE

Page 6

■ Droit financier

Anthony Aranda Vasquez

Une première application de la composition administrative en matière d'abus de marché par l'Autorité des marchés financiers

CHRONIQUE

Page 9

■ Obligations / Contrats

Lionel Andreu, Valerio Forti et Éric Savaux

Chronique de régime général des obligations (Septembre 2016 à Février 2017)

CULTURE

Page 31

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

L'épée de justice sur le col

ACTUALITÉ

Éclairage



Il y aura bien une réforme des seuils d'audit ^{131y4}

Olivia DUFOUR

Lors des 30^e Assises des commissaires aux comptes qui se sont déroulées au Palais des Congrès de Paris le 21 novembre dernier, la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a confirmé que le gouvernement travaillait sur la révision des seuils d'audit en France. L'avenir d'une partie de la profession dépend du résultat de ces réflexions.

Voilà une vingtaine d'années que la profession de commissaire aux comptes redoute le moment où un gouvernement annoncera son intention de réviser les seuils au-dessus desquels une société en France doit faire certifier ses comptes ! Ce moment est arrivé le 21 novembre dernier aux alentours de midi, lorsque la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a pris la parole devant les commissaires aux comptes réunis au palais des congrès pour leurs 30^e Assises et leur a annoncé précisément le lancement d'une réflexion sur ce sujet. Si la profession redoute cette réforme, c'est parce que les seuils français sont très en dessous des seuils européens et qu'un relèvement, voire un alignement communautaire, aurait une incidence plus ou moins importante sur son équilibre économique. À l'heure actuelle en effet, en France, sont soumises à l'obligation de faire certifier leurs comptes :

- toutes les SA,
- les SARL qui réunissent deux des trois seuils suivants : chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 3 100 000 euros ; total bilan supérieur à 1 550 000 euros ; nombre de salariés supérieur à 50.
- les SAS qui dépassent à la clôture de l'exercice, 2 des 3 seuils suivants : chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 2 000 000 euros ; total bilan supérieur à 1 000 000 euros ; nombre de salariés supérieur à 20.

Les seuils européens sont beaucoup plus élevés : 8 millions de chiffre d'affaires, 4 millions de total de bilan, 50 salariés. Or sur les 220 000 mandats d'audit que l'on dénombre dans l'hexagone, 140 000 à 150 000 concernent des petites et moyennes entreprises.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34